

PROCES - VERBAL
du Conseil d'Administration de la SEMIS
du 4 Juin 2008

Le Conseil d'Administration a été régulièrement convoqué le 19 mai 2008.

L'an deux mille huit, le quatre juin à dix heures trente, le Conseil d'Administration de la SEMIS s'est réuni au Relais Culturel des Saintes Maries de la Mer, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1° - Prise d'acte de la désignation des nouveaux représentants de la Commune au sein du Conseil d'Administration,
- 2° - Election du Président et délégation de pouvoir, élection du Vice Président,
- 3° - Ratification des actes d'administration passés par le Président, le Vice Président ou le Directeur pendant la période transitoire jusqu'à la date du présent Conseil,
- 4° - Renouvellement de la Commission d'Appel d'Offres,
- 5° - Prise d'acte de la nomination des nouveaux représentants de la Caisse des Dépôts et Consignations et de la Caisse d'Epargne au sein du Conseil d'Administration,
- 6° - Approbation du PV du Conseil d'Administration du 22 janvier 2008,
- 7° - Approbation du Projet de Rapport de Gestion de l'exercice 2007,
- 8° - Approbation du Projet d'Arrêté des Comptes et du Bilan 2007,
- 9° - Fixation de la date et de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire, Approbation du projet de résolutions à soumettre à l'A.G.O,
- 10° - Jetons de Présence,
- 11° - Questions diverses.

E.V. C.D.

Les administrateurs suivants étaient présents ou représentés :

Pour la Commune :

MM. Roland CHASSAIN, Roger DE MURCIA, Eric VICENTE, Patrick PAC, Alain MARTINEZ, Mme Geneviève BOESPFLUG.

M. Jean-Pierre ALENGRIN, ayant donné pouvoir à M. VICENTE

Pour la Caisse des Dépôts et Consignations :

M. Jean-Philippe SORRENTINO

Pour la Caisse d'Epargne :

M. Pierre LAGIER

Pour la Lyonnaise de Banque :

M. Daniel HATTON ayant donné pouvoir à M. CHASSAIN

Assistaient également à la séance, outre Mme Claire DUFOUR PELLETIER, Commissaire aux Comptes,

M. Pierre-Antoine SALMOCHI, ancien Vice Président de la SEMIS et membre d'honneur,

M. Thierry LAURENT, Directeur de la SEMIS

M. Christian PARROT, de la Lyonnaise de Banque,

Mme Karine LEROY, du Crédit Agricole,

M. Christian SEVERAC, responsable administratif et financier de la SEMIS,

Mme Dominique FRANCINGUES, représentante de la DUP au sein du C.A.,

Mme Chantal GARNIER, assurant le secrétariat du C.A.

M. CHASSAIN ouvre la séance en remerciant les administrateurs de leur présence et notamment M. SALMOCHI qui s'est investi depuis de nombreuses années pour le bon fonctionnement de la SEMIS et qui sera désormais Membre d'Honneur du conseil d'administration.

En raison de la présence de nouveaux administrateurs, M. CHASSAIN demande un tour de table pour les présentations de chacun et passe ensuite la parole à M. LAURENT pour la lecture de l'ordre du jour.

1° - Prise d'acte de la désignation des nouveaux représentants de la Commune au sein du Conseil d'Administration

Nous prenons acte ce jour de la nomination des nouveaux représentants de la Commune au sein du Conseil d'Administration de la SEMIS.

E.V. C.N.
2

Le Conseil Municipal en date du 21 mars 2008, a désigné :

- M. Roland CHASSAIN
- M. Roger DE MURCIA
- M. Jean-Pierre ALENGRIN
- M. Alain MARTINEZ
- M. Patrick PAC
- M. Eric VICENTE
- Mme Geneviève BOESPFLUG

en remplacement de :

- M. Roland CHASSAIN
- M. Roger DE MURCIA
- M. Pierre-Antoine SALMOCHI
- M. Jean-Pierre ALENGRIN
- M. Daniel ARNAUDET
- M. Eric VICENTE
- Mme Geneviève BOESPFLUG

Sont également désignés pour représenter la Commune au sein des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires :

- M. Roland CHASSAIN en qualité de Titulaire,
- M. Eric VICENTE en qualité de Suppléant.

2° - Election du Président et délégation de pouvoir, élection du Vice Président

Le Conseil propose M. Roland CHASSAIN en qualité de Président et M. Eric VICENTE en qualité de Vice Président qui sont élus à l'unanimité des présents et représentés. Il est donné lecture de la délégation de pouvoirs du conseil d'administration au Président :

- 1 - Représenter la société auprès de toutes administrations,
- 2 - Recevoir toute correspondance, notification ou tout commandement et donner décharge,
- 3 - Nommer et révoquer tous agents ou employés de la société, fixer leur traitement, salaires et gratifications dans le cadre de la grille approuvée, dans le respect des dispositions prévues par la législation du travail en vigueur,

E.V. C.R.

- 4 - Certifier conforme les extraits de procès-verbaux des Conseils d'Administration,
- 5 - Décider de toutes acquisitions et aliénations de biens mobiliers,
- 6 - Consentir, accepter, résilier, céder tous baux et locations,
- 7 - Souscrire tout contrat d'abonnement, d'entretien, de prestations de services,
- 8 - Conclure :
 - * Tous traités et avenants auxdits traités, procès-verbaux d'adjudication ou d'appel d'offres de travaux, marchés conformes aux résultats desdits appels d'offres ou d'adjudications,
 - * Tous décomptes provisoires ou définitifs, toutes attestations, tous procès-verbaux de réception relatifs aux marchés,
 - * Tous ordres de service ou lettres de commande de travaux.
- 9 - Conclure tous contrats et conventions d'études, de mandat, de prestations de services ainsi que tous marchés d'ingénierie avec tout contractant autre que les collectivités locales ou les syndicats mixtes d'équipement.
- 10 - Souscrire toutes polices d'assurances,
- 11 - Exercer toutes actions judiciaires tant en demande qu'en défense,
- 12 - Il a en outre délégation de signature auprès des banques de la société.

3° - Ratification des actes d'administration passés par le Président, le Vice Président ou le Directeur pendant la période transitoire jusqu'à la date du présent Conseil

Il est proposé au Conseil d'Administration de ratifier les actes d'administration passés par le Président, le Vice Président ou le Directeur, pendant la période transitoire jusqu'à la date du présent Conseil.

Mis au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité.

4° - Renouvellement de la Commission d'Appel d'Offres

Le conseil d'administration propose les membres suivants :

Président : M. Roland CHASSAIN

Administrateurs Commune : M. Eric VICENTE

M. Roger DE MURCIA

Mme Geneviève BOESPFLUG

M. Alain MARTINEZ

Administrateur privé : M. Pierre LAGIER de la Caisse d'Epargne

EU CR
4

Mise au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité.

5° - Prise d'acte de la nomination des nouveaux représentants de la Caisse des Dépôts et Consignations et de la Caisse d'Epargne au sein du Conseil d'Administration

Le conseil prend acte ce jour de la nomination, en date du 28 janvier 2008, du nouveau représentant permanent de la Caisse d'Epargne, Monsieur Pierre LAGIER, en remplacement de Monsieur Eddy LAMOUREUX et de celle, en date du 3 avril 2008, du nouveau représentant permanent de la Caisse des Dépôts et Consignations, Monsieur Jean-Philippe SORRENTINO, en remplacement de Monsieur Bertrand REYNAUD.

6° - Approbation du PV du Conseil d'Administration du 22 janvier 2008

Ce procès verbal n'a fait l'objet d'aucune remarque ni modification de la part des administrateurs.

Mis au vote, il est approuvé à l'unanimité.

7° - Approbation du Projet de Rapport de Gestion de l'exercice 2007

M. LAURENT donne lecture du rapport d'activité.

Concernant la vie sociale, les conseils et assemblées générales se sont déroulés habituellement et il y a eu peu de mouvements de personnel en 2007 : un départ en retraite du responsable des campings (poste qui n'a pas été remplacé à ce jour), un nouveau CDI à l'Office qui nous permet de proposer des visites guidées du village et un congé sans solde d'une hôtesse d'accueil de la Capitainerie. Le directeur présente ensuite le nouvel organigramme structurel de la SEMIS. Le Président précise que le personnel évolue avec une ancienneté importante, d'où l'augmentation de la masse salariale.

Au niveau du résultat global, 2007 restera une bonne année pour la société avec de nettes progressions économiques :

- + 12 % pour le chiffre d'affaires
- + 2121 % pour le résultat net

La SEMIS prouve qu'elle est capable de poursuivre son développement et ce, grâce au savoir-faire de nos équipes d'encadrement mais elle devra s'adapter et répondre à la demande croissante du marché du « Plein Air Locatif ». Il est

E.V. eR
5

à une mauvaise météo qui a contraint les bateaux de passage à ne pas reprendre la mer pour des raisons de sécurité.

Les charges d'exploitation sont en évolution de 6.5 % (+49 K€) et concernent les postes « honoraires études » et « charges du personnel » : création d'un poste supplémentaire pour la peinture (candélabres) et l'entretien sur trois mois ainsi qu'une mauvaise imputation analytique d'un saisonnier sur quatre mois.

Pour l'information des nouveaux administrateurs, le Président précise que sur 360 anneaux, 15 sont occupés par les pêcheurs et 2 par des bateaux de promenades.

M. CHASSAIN précise également que la Municipalité n'a plus versé de subvention d'équilibre pour le port depuis 1997, le déficit structurel de celui-ci étant compensé par les autres activités.

Ecole de Voile : Le chiffre d'affaires 2007 reste sensiblement identique à 2006. Il faut noter la bonne maîtrise des charges du personnel avec une baisse de -9 %. L'école de voile gère aussi les tentatives de record de vitesse et un nouveau record absolu à 49.09 nœuds de vitesse à la voile a été réalisé par Antoine ALBEAU aux Saintes Maries de la Mer, avec un coût pour la Semis de 22 000 €. Cette opération sportive et médiatique est une réussite totale pour la Sem avec un investissement minimum et qui présente notre station comme un site dynamique et moderne.

Régies : On note une progression importante de l'ensemble des régies, 20 % entre 2006 et 2007. Le stationnement des camping cars a augmenté de plus de 48 %, la visite de la terrasse panoramique de l'église forteresse d'environ 23 %, le parking des Arènes de 3.2 % et celui des Amphores de 8 %. Le Président explique la diminution du nombre des véhicules à la Plage Est (- 4.9 %) car le parking gratuit en face de Thalacap a été aménagé et les touristes s'y rendent en priorité. En ce qui concerne les camping cars, il est toujours possible d'améliorer le chiffre, cette clientèle évoluant d'environ 10 à 12 % par an et pour exemple, plus de 1200 camping cars étaient présents aux Saintes pour Pentecôte. Il faudra cependant être vigilant sur les « fourgons habitables » qui sont de plus en plus nombreux et qui ne sont pas aux normes par rapport à l'eau et à l'électricité. En ce qui concerne la terrasse de l'église et le problème du droit de visite de cette terrasse, il est convenu désormais de nommer ce site : « Terrasse panoramique de l'église forteresse ».

Terre brûlée : Il s'agit de quatre logements mis à la disposition des pompiers et dont le loyer est révisé chaque année sur la base de l'indice du coût de la construction.

EV c.p.
7

nécessaire d'exploiter de nouvelles pistes de développement en s'associant à un réseau partenaire de diffusion et de commercialisation de nos locatifs.

M. CHASSAIN souligne que la SEM est un outil performant qui peut encore évoluer dans le bon sens en développant les promotions hors saison.

M. SEVERAC met l'accent sur la lourdeur des deux emprunts du port qui grèvent toujours les comptes de la société mais ceux-ci arrivent à échéance au 25 août 2008, ce qui va considérablement soulager la société.

M. LAURENT commente ensuite les résultats par activité.

Siège : Les charges de fonctionnement augmentent de + 7.3 % par rapport à l'année dernière. Cette évolution concerne essentiellement la charge fixe « personnel » pour un montant de 33 K€. Il est à signaler qu'une participation sera versée à l'ensemble du personnel en référence aux résultats positifs de la société.

Office de Tourisme : La saison 2007 a été meilleure que celle de 2006 ; la tendance est au rallongement de la durée de l'activité touristique, aux réservations tardives et à l'augmentation des courts séjours. La durée de la haute saison est aujourd'hui très courte, en moyenne 40 jours. Les chiffres des entrées enregistrées à l'office de tourisme parlent d'eux-mêmes, plus de 14% d'augmentation, soit un total de **228 423** visiteurs du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007 contre **200 990** visiteurs du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006.

Le Président souligne que la Municipalité a en charge plusieurs événements couverts par l'Office, comme Farandole, Provence Prestige, les plus beaux détours de France...

Campings : Bilan positif pour les campings dont le chiffre d'affaires a augmenté de + 13,2% (+ 362 K€) se traduisant par un résultat net après imputation des charges de structure de + 203 K€ (-123 K€ pour la Brise et + 326 K€ pour le Clos). Il faut noter la contrainte d'ouverture à l'année du camping de la Brise qui oblige le délégataire à avoir une structure permanente conséquente. Pour ce qui est de la fréquentation, le nombre de nuitées est en hausse sur l'ensemble des campings par rapport à 2006 avec 11 % de plus sur la Brise et 9.3 % sur le Clos. Il faut tenir compte de l'intérêt moindre qu'offrent de nos jours les emplacements nus par rapport à la demande toujours plus importante de locatifs.

Un site spécial « campings » a été créé (camping-camargue.fr) pour un meilleur référencement et une procédure de réservation (Résanet) a été également mise en place pour répondre à la demande actuelle des clients qui souhaitent pouvoir réserver par le biais d'Internet.

Le Président tient à souligner que, malgré la hausse du chiffre d'affaires de plus de 13 %, il est nécessaire d'optimiser les périodes d'avant et après saison.

Port Gardian : Le chiffre d'affaires est en évolution de 5 % (+37 K€).

Cette augmentation concerne à 40 % le passage (+1000 nuitées). Il est à préciser que cette augmentation n'est pas due à un turn over important mais plutôt

EV C₆

A la suite de l'analyse financière commentée par M. LAURENT, un point est fait sur les premières tendances de ce début de saison.

L'état des réservations au 31 mai 2008 enregistre une augmentation des nuitées de 22 % sur la Brise et 27.7 % sur le Clos et une hausse également des encaissements TTC de 21.3 % à la Brise et 36.5 % au Clos.

En ce qui concerne les objectifs pour les trois années à venir, la SEMIS prévoit de développer son chiffre d'affaires sur les campings en mettant en place une stratégie de marketing soutenue qui s'articulera autour de plusieurs axes :

- Promouvoir le site internet des campings avec un meilleur référencement,
- Développer la commercialisation des campings auprès de partenaires commerciaux et spécifiquement sur l'avant et après saison,
- Adapter notre grille tarifaire par rapport à la concurrence,
- Améliorer la qualité de nos accueils et de l'hygiène au sein des campings,
- Accroître notre capacité en matière d'hébergements locatifs,
- Améliorer la présentation globale des campings afin de maintenir le niveau des prestations : voirie, terrains de jeux, aménagement des locaux communs.

Mis au vote, le projet de rapport de gestion est approuvé à l'unanimité.

8° - Approbation du Projet d'Arrêté des Comptes et du Bilan 2007

Mis au vote, le projet d'arrêté des comptes et du bilan au 31 décembre 2007 est approuvé à l'unanimité.

9° - Fixation de la date et de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire,
Approbation du projet de résolutions à soumettre à l'A.G.O

Le Conseil d'Administration fixe la date de l'Assemblée Générale Ordinaire au Jeudi 26 juin 2008, à 11 heures.

L'Ordre du Jour en sera le suivant :

- 1° - Lecture du Rapport de Gestion établi par le Conseil d'Administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice 2007,
- 2° - Lecture du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les opérations de l'exercice 2007,
- 3° - Approbation des Comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2007, affectation du résultat et quitus aux administrateurs,
- 4° - Lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce et approbation de ces conventions,

E.V. C.R.
8

- 5° - Fixation du montant des jetons de présence,
6° - Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

Projet de résolutions :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du Bilan, du Compte de Résultat et annexes au 31 Décembre 2007 et entendu lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration et décide d'affecter le résultat, soit **155 524.91 euros** de la manière suivante :

- solde de report à nouveau débiteur, soit 19 669.34 €
- en réserve légale à hauteur de 6 792.77 €
- en réserve statutaire à hauteur du solde, soit 129 062.80 €

Conformément à la loi, il est rappelé que la société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne en conséquence, quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion au cours de l'année écoulée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatif aux conventions visées à l'Article L 225-38 du Code de Commerce approuve ces conventions ainsi que les conditions d'exécution des conventions antérieurement autorisées.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de maintenir le montant des jetons de présence à 7 622.00 euros pour l'exercice 2007.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités prescrites par la Loi.

Mis au vote, la date, l'ordre du jour et le projet de résolutions sont approuvés à l'unanimité.

10° - Jetons de Présence

Le Conseil d'Administration propose de maintenir le montant des jetons de présence à la somme de 7 622.00 euros pour l'exercice 2007.

11° - Questions diverses

E.V C.R.
9

En l'absence de questions diverses, le Président propose un tour de table :

M. SALMOCHI est vivement remercié par le Président et sera invité permanent du conseil d'administration.

M. VICENTE remercie les administrateurs de l'avoir élu au titre de Vice Président et se tient à la disposition de la SEM en cas de besoin.

M. PARROT de la Lyonnaise de Banque, se déclare satisfait de l'année 2007 et souhaite que la SEMIS fasse encore une meilleure saison 2008.

M. MARTINEZ se dit très intéressé par la découverte des différentes activités de la SEM et trouve la gestion saine.

M. LAGIER de la Caisse d'Epargne, qui travaille avec d'autres SEM d'exploitation touristique, pense que la SEMIS évolue dans le bon sens notamment en mettant l'accent sur les locatifs dans les campings.

Mme FRANCINGUES déléguée du personnel, se dit satisfaite des résultats 2007 puisque les salariés auront droit cette année à une participation.

M. SORRENTINO de la CDC trouve au sein du conseil une liberté de paroles et une bonne qualité des échanges. Sa préoccupation étant le déficit de Port Gardian, le président explique que nous avons en cours un projet d'agrandissement du port.

Mme LEROY du Crédit Agricole souligne le dynamisme de la SEM et son adaptation aux nouvelles contraintes du tourisme actuel.

Mme DUFOUR Commissaire aux Comptes est satisfaite de l'exercice 2007 et précise que le déficit structurel du port se résorbe d'année en année, surtout avec la fin des emprunts en août 2008.

M. SEVERAC responsable administratif et financier, tient à préciser un point sur le personnel. En effet, le poste personnel correspond à 51 % du chiffre d'affaires et si l'on ajoute les sous-traitants de nettoyage et de sécurité ainsi que la mise à disposition du directeur, on arrive à un total de 62 %. En conséquence, il serait souhaitable que les contrats à venir soient établis sur des bases de temps partiel pour coller au plus près aux besoins des services.

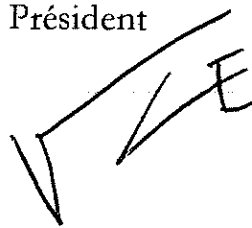
M. LAURENT clôt ce tour de table en espérant que 2008 confortera les résultats de 2007 pour augmenter notre capacité de financement. Il souhaite que l'équipe d'encadrement reste attentive à la maîtrise du personnel en restant réactif.

M. CHASSAIN remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 12 h 30.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'NAILY', written over a horizontal line.

Le Vice Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'VE', written over a horizontal line.